PROCÈS-VERBAL COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES

Réunion :	Mercredi 15 juin 2022 à Dijon
Présidence :	M. Michel NAGEOTTE
Présents :	MM. Dominique COUTOT - Dominique HOFF - Franck MOSCATO - Philippe PRUDHON
Excusé :	M. Mohammed KERZAZI
Assistent :	MM. Roland COQUARD - Gaëtan CALZADA - Jean Marie ECHEMANN - Jean Marc ROYBIER

1 – COURRIERS RECUS

La commission prend connaissance des courriers de Messieurs Raymond FERREUX et Pascal FAORO : démission de leur fonction de délégué ; elle leur adresse ses remerciements pour toutes ces années consacrées aux délégations.

2 – BILAN SAISON 2021/2022

La commission se félicite de la disponibilité et du sérieux des délégués. Les désignations n'ont pas toujours été simples à gérer notamment à cause du nombre de matchs U19 et U17 Nationaux (7 en même temps que les championnats régionaux), elle remercie sincèrement les délégués qui ont accepté de doubler.

- 9 délégués nationaux ont officié en N1, N2, D1 Féminin et en N3 et R1 suivant les besoins de la commission, ceux-ci en sont remerciés.
- 12 délégués régionaux A ont officié en N3, R1 et U19 et U17 nationaux,
- 18 délégués régionaux B en première partie de championnat et 22 en deuxième partie ont officié en R1 et U19 et U17 nationaux.

3 – BILAN SAISON 2022/2023

3.1- EFFECTIFS

<u>FFF groupe N1 :</u>

MM. BARROS DA SILVA – KERZAZI

<u>FFF groupe N2</u>

Mme CENDRIER – MM. CHAKAFI – HINDERCHIETTE – MATHIEU – OUBIDA – SAAD

<u>Candidatures FFF</u>

MM. BERQUIER – BIERLA

Régionaux A :

Mmes NAGEOTTE – VIE – MM. BATTAGLIA – BOUFFETAS – ELLUL – GIBOULET – LEJEUNE – LEMAIRE LEMERCIER – MONNET MOSCATO – PETTINI – PILLOT – RIVOLET – RONDEAU – SALVAYRE

Régionaux B :

Mme GINESTE - MM. CONTANT – DUPIN – DUTHU – FURTIN – GAUTHERON – GRATEPANCHE – MATHEY – MOINGEON – RODRIGUES – SEGUIN – THIBERT – WROBLEWSKI

Délégués stagiaires :

MM. CHAGROT – GILBERT – PUGET – TRIFIGNY

A ce jour, la commission a reçu les candidatures de : MM Cédric JOZWIAK (21 ARCEAU) – Hervé BERNARD (71 LOUHANS) – Sérafin DA SILVA (21 GENLIS) – Christophe SERVAL (21 DIJON) – Jean Yves MARTINEZ (90 ESSERT)

Elle les valide et les transmet au Conseil d'Administration pour nomination délégués stagiaires.

3.2- CHAMPIONNAT N3 (RAPPEL)

La commission rappelle aux clubs que le commissaire et le responsable sécurité doivent être présents à l'arrivée du délégué (2H avant le coup d'envoi). Un dossier comprenant la fiche de liaison, la FM papier, les cartons de remplacement (6), le listing des joueurs et dirigeants doivent être présenté au délégué à son arrivée.

3.3- CANDIDATURES

Le rôle de délégué est attribué à une personne physique (dirigeant, éducateur, ancien arbitre, ancien joueur) désignée par la commission régionale des délégués pour représenter les instances régionales ou fédérales auprès de tous les acteurs en présence et s'assurer du bon déroulement de la rencontre dans le respect des règlements et de l'esprit sportif.
Le candidat sera, après avis de la commission, nommé délégué régional stagiaire par le Conseil d'Administration. Il devra obligatoirement participer à la journée de formation et sera accompagné par un membre de la commission lors de ses premières désignations.

3.4- FORMATION

La journée de formation des nouveaux délégués aura lieu le 27 Aout 2022 et la journée de rentrée (obligatoire) de tous les délégués (fédéraux, régionaux A et B et stagiaires) aura lieu le 24 septembre 2022 au siège de la Ligue à Dijon.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours, dans un délai de 7 jours, devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 3.1.1 et 3.4.1.2. du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Le Président,

Michel NAGEOTTE